



LES 6 HEURES DE PONTARLIER

REGLEMENT

Le Roller Skate Pontarlier, en partenariat avec la ville de Pontarlier, organise la septième édition des 6 heures de Pontarlier, le dimanche 13 septembre 2020.

1) Conditions générales

Cette épreuve se déroule sur un circuit fermé situé en zone industrielle
(ZAE les gravilliers 25300 PONTARLIER Coordonnées GPS : 46.897803, 6.340818)

Elle est autorisée pour les patins en ligne et quads.

Tous les autres moyens de locomotion sont formellement interdits.

Elle est ouverte à tous les participants licenciés ou non.

2) Catégories

- Individuel Femme / Homme 18 ans et plus (2002 et avant) = 6H
- Duo (Fille/Garçon/Mixte) pour les 10 – 15 ans (2005 à 2010) = 3H
- Duo Femmes / Hommes / Mixte 16 ans et plus (2004 et avant) = 6H
- Équipe Femmes / Hommes / Mixte 3 à 5 pers. 16 ans et plus (2004 et avant) = 6H
- Équipe (Fille/Garçon/Mixte) pour les 10 – 15 ans (2005 à 2010) = 3H

3) Tarifs

Ces tarifs comprennent la participation à l'épreuve, un cadeau ainsi que le ravitaillement en course pour les solos.

Catégories	Tarif avant 30/08 minuit avec puce	Tarif du 30/08 au 07/09 minuit avec puce	Tarif avant 30/08 minuit sans puce	Tarif du 30/08 au 07/09 minuit sans puce
Duo 10 – 15 ans	20 €	30 €	30 €	40 €
Duo 16 ans et +	20 €	30 €	30 €	40 €
Solo	10 €	15 €	15 €	20 €
Équipe de 3 à 5 Tarif / coureur	10 €	15 €	15 €	20 €
Tarif * "All Inclusive"	25	N/A	35	N/A

* Ce tarif comprend l'inscription individuelle, un café et un croissant le matin,

le repas du midi avec une boisson et un café ainsi qu'une crêpe et une boisson.



Les inscriptions seront closes le 09 septembre 2020 à minuit.

Le montant de l'inscription reste acquis à l'organisation sauf en cas de non-participation pour inaptitude (maladie) ou pour un événement grave justifié par un certificat médical.

La compétition peut être annulée ou arrêtée par décision des juges en cas de conditions météorologiques exceptionnelles qui rendraient la course dangereuse pour les concurrents.

4) Inscription

Le règlement est téléchargeable sur le site du club : <http://www.rollerpontarlier.com>

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur notre site partenaire :

<http://www.eventicom.fr>

La composition exacte du duo ou de l'équipe n'est pas nécessaire lors du dépôt de l'inscription.

5) Retrait des dossards

Le retrait des dossards et des puces est effectué le 13 septembre de 7h30 à 9h.

Un chèque de caution de 60 € (individuel) ou 120 € (équipe) est déposé lors du retrait et sera rendu au terme de l'épreuve après restitution des puces.

Les licenciés FFRS ou d'une fédération de roller étrangère devront présenter une copie de leur licence **en cours de validité**.

Les non licenciés devront présenter un certificat médical mentionnant l'absence de non contre-indication à la pratique du roller en compétition **datant de moins d'un an**.

6) Déroulement de l'épreuve

a. sécurité : **les débutants ne sont pas admis**. Chaque participant doit savoir tourner et freiner.

Le jury se réserve le droit de mettre hors course tout patineur qui serait un danger pour les autres.

Le port du casque est obligatoire sur le circuit pour toute la durée de l'événement.

10 / 15 ans : poignets et genoux obligatoires.

Le port des protections est fortement conseillé pour toutes les autres catégories.

Une antenne médicale est installée à proximité de la ligne de départ.

b. début de l'échauffement à 9 h



c. briefing : arrêt de l'échauffement à 9 h 45, un briefing obligatoire est organisé sur la ligne de départ à 9 h 50.

d. jury : le jury est composé d'un juge-arbitre assisté de plusieurs juges de courses. Il veille au bon déroulement de l'épreuve et prend toute décision en cas de litige.

e. départ : le départ de l'épreuve est donné à 10 h. Départ type Le Mans.

Un membre de chaque équipe prend le départ, ses patins d'un côté de la piste et le participant de l'autre.

L'ordre de départ se fait dans l'ordre d'inscription, Départ pour les 10/15 ans à 10 h.

f – chronométrage : chaque duo et équipe dispose de 2 puces électroniques qui doivent être fixées aux chevilles.

Pour les équipes, aucune réclamation ne sera acceptée dans l'hypothèse où un relayeur effectuerait un ou plusieurs tours sans puce.

g – dossard : le dossard doit être porté dans le dos et être parfaitement lisible. Il convient de prévoir des épingles à nourrice pour les fixer (4 minimum) non fournis par l'organisation.

h – abandon : en cas d'abandon d'un équipier, un juge de course rapporte la puce au duo ou à l'équipe sur la ligne de départ et autorise un relayeur à reprendre la course.

i – relais : les relais s'effectuent dans une zone spécifique délimitée et présentée lors du briefing. Dernier relais : relais libre jusqu'à l'arrivée.

j – classement : le vainqueur dans chaque catégorie sera celui qui aura parcouru la plus longue distance au terme de l'épreuve.

Si plusieurs individuels ou équipes sont dans le même tour au terme des 6 h, ils seront départagés dans l'ordre de franchissement de la ligne d'arrivée.

k – droit à l'image : chaque participant cède pour une durée illimitée et à titre gracieux au bénéfice de l'organisateur les droits d'utilisation de son image.

l – inscriptions : les organisateurs se réservent le droit de refuser certaines inscriptions.

7) Protocole sanitaire

Conformément aux recommandations de notre Fédération (FFRS) ; il sera demandé à toutes les personnes arrivant sur le site de porter un masque grand public : seuls les compétiteurs en seront dispensés lors de leur épreuve.

L'équipe organisatrice sera elle aussi équipée de masques ainsi que de gants lors de la manipulation du matériel (installation et rangement).

Des flacons de gel hydro alcooliques seront à la disposition des personnes à chaque toilette et chalet. Il sera demandé de s'en servir avant et après.

Tout prêt ou échange de matériel de roller est PROSCRIT.

La protection des personnels réalisant une assistance ne permettant pas le respect des principes de distanciation lors de chute : ces personnes porteront un masque grand-public ainsi qu'une visière, elles se laveront les mains avec du gel hydroalcoolique avant et après toute intervention.

L'ensemble de notre matériel sera nettoyé/désinfecté avec un virucide répondant à la norme EN 14 476 ; ce produit sera appliqué par essuyage avec du papier essuie-tout. Chaque personne utilisant les tables lors du déjeuner devra nettoyer son emplacement.

Seules 2 personnes seront en contact avec l'alimentaire, ces personnes porteront un masque grand-public, elles se laveront les mains avec du gel hydroalcoolique avant et porteront des gants lors de la manutention de l'alimentaire.

Toute personne ne respectant pas ce protocole sera exclue de la manifestation.